



# LE CAUTIONNEMENT EN MATIERE BANCAIRE ET COMMERCIALE

Mardi 27 avril 2021 de 16h00 à 18h00

**Conférence virtuelle animée par :**  
**Alexandre Barbelane**, avocat à la cour.

**Objectif pédagogique :** cerner la validité juridique du cautionnement dans le cadre de sa mise en œuvre.

**Méthode pédagogique :** méthode transmissive

## Contenu :

### I. Formation du cautionnement

#### 1.1. Conditions de validité

- consentement ;
- capacité pouvoir ;
- contenu ;
- mention manuscrite.

#### 1.2. Étendue du cautionnement

- principes généraux ;
- proportionnalité ;
- durée du cautionnement ;
- preuve du cautionnement.

### II. Effets du cautionnement

#### 2.1. Obligations du créancier

- obligations d'information annuelle ;
- obligation d'information des incidents de paiement ;
- le cas particulier du cautionnement indéfini.

- #### 2.2. Poursuite de la caution en paiement
- opposition par la caution des exceptions inhérentes à la dette ;
  - exception pour les exceptions personnelles ;
  - bénéfice de discussion ;
  - bénéfice de division.

#### 2.3. Rapport débiteur principal / caution

- recours avant paiement ;
- recours personnel après paiement ;
- recours subrogatoire après paiement.

**Prérequis :** avocat ou professionnel du droit.

**Niveau 1 :** acquisition des fondamentaux

**Spécialité :** droit bancaire et boursier / droit commercial, des affaires et de la concurrence.

**Support pédagogique :** un support sera remis en fin de formation

**Evaluation de la conférence :** une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

**Information & inscription : [cliquez ici](#)**

**Tarif :** conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.